

Castéra-Lectourois au 25/09/2023

Patrimoine : castelnau, 2 églises, 3 châteaux, puits, pont-barrage.

Le village de Castéra-Lectourois est un ancien castelnau du 13^e siècle implanté sur un éperon rocheux. Il se présente sous forme d'un village-rue, avec l'église en tête d'éperon à l'extrémité de la rue.

castéra = variante de "castelnau".

Protection MH : Deux sites protégés (église inscrite en 1943 ; pont-barrage et les ruines du Moulin de la Motte, inscrit en 1943) et un monument protégé (église classée en 1986).

Altitude : 250 m

350 habitants

Maire actuel : Michel Pascau

(cf <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA00038733> et <https://castera-lectourois.fr/histoire-patrimoine/> et <http://piece-jointe-carto.developpement-durable.gouv.fr/DEPT032A/PLU/Pieces/082-rapport.pdf> et https://www.gers.fr/fileadmin/Aides_et_infos_pratiques/Environnement_et_eau/Protection_du_patrimoine_naturel/Les_espaces_naturels_sensibles/SDENS_Gers.pdf)



Le village comporte principalement les monuments suivants :

- Remparts et portes du village :



Vestiges de remparts en quittant le village.

(cf <http://baladesmv.blogspot.com/2020/03/gers-lectoure-sempeserre-castera.html>)

- Château :

PAS DE PHOTOS TROUVEES

Vestiges de deux châteaux du 15e siècle situés aux extrémités du village.

Propriété privée.

(cf <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA00038735> et

<https://castera-lectourois.fr/histoire-patrimoine/>)

- Château d'Heugère ou de Grison :

PAS DE PHOTO TROUVEE

Château.



Fontaine n°1.



Fontaine n°2.

Château du ? siècle situé au lieu-dit Grison Castex à 3 km au nord du village près de la départementale 266. Toiture en ardoises. Parc avec cèdres séculaires. Deux fontaines en contrebas du château, en bordure de route.

(cf <http://lescreasdepatchie3340.centerblog.net/10232-mes-photos-32-castera-lectourois-page-2-ld-castex> et <file:///D:/Users/Regis/Downloads/randonnee-de-lectoure-a-castex-lectourois-en-suiva.pdf> et <http://piece-jointe-carto.developpement-durable.gouv.fr/DEPT032A/PLU/Pieces/082-rapport.pdf>)

- Puits :



Puits du 13e siècle situé dans la rue principale.

(cf http://www.villagesdefrance.fr/page32_casteralectourois.htm et <https://www.tourisme-gers.com/village-de-castera-lectourois-castera-lectourois-146083> et <http://lescreasdepatchie3340.centerblog.net/4815-mes-photos-32-castera-lectourois>)

- Eglise Sainte-Madeleine :



Eglise du 15^e siècle à plan rectangulaire, située à l'extrémité occidentale du village. Le mur nord constituait autrefois un des remparts du castelnau. Le clocher a été surélevé d'un étage au 19^e siècle. L'accès de l'église se fait par une porte décorée de voussures en accolade, crochets et fleurons.

L'église est à nef unique constituée de quatre travées et bordée par autant de chapelles latérales insérées entre les contreforts. La nef est terminée par un chœur pentagonal (abside à cinq pans coupés).

Les chapiteaux sont ornés de pampres et de grappes de raisin. Dans le mobilier, on peut voir un grand bénitier de marbre, des fonts baptismaux à riche décor et trois statues en bois doré : sainte Marie-Madeleine et dans un enfeu au-dessus du maître-autel, à gauche l'Assomption, à droite saint Roch.

L'église est doublement protégée au titre des monuments historiques : site inscrit par arrêté du 12 mars 1943 (l'ensemble formé par l'église, façades, élévations et toitures avec les parvis et les rampes d'accès, le rempart ainsi que la façade et toiture côté nord des immeubles, les restes des remparts se trouvant sur les façades nord) et monument classé par arrêté du 20 juin 1986.

(cf <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA00038734> et <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00094759> et <https://monumentum.fr/monument-historique/pa00094759/castera-lectourois-eglise-sainte-madeleine> et <http://lescreasdepatchie3340.centerblog.net/4815-mes-photos-32-castera-lectourois>)

- Chapelle Notre-Dame-des-Anges :



Chapelle gothique du ? e siècle située au lieu-dit Castex à 3 km au nord du village près de la départementale 266. Propriété privée.

(cf https://clochers.org/Fichiers_HTML/Accueil/Accueil_clochers/32/accueil_32082a.htm et <https://castera-lectourois.fr/circuit-bleu.pdf> et <https://www.visorando.com/randonnee-de-lectoure-a-castex-lectourois-en-suiva/>)

- Pont-barrage et ruines du moulin de La Motte (ou La Mothe ou Lamothe) :



Pont-barrage de la Motte (vue d'ensemble depuis le nord - rive gauche)

Ensemble situé à 4 km au Nord de Lectoure le long de la départementale 36 (00°35'48.2''E / 43°57'44.2''N).

Pont-barrage construit sur le Gers au 18e siècle afin d'inonder les pâtures à la saison sèche. Les deux tiers inférieurs sont constitués d'une solide maçonnerie en pierre de taille. Le tiers supérieur est percé de cinq arches en demi-cercle. À l'extrémité ouest du pont, une ouverture rectangulaire destinée à l'origine au ruisseau de l'Artigue, arrivant du sud, est fermée par une vanne.

Les trois anciens moulins de La Motte se répartissent sur les communes de Lectoure et Castéra-Lectourois. L'un a complètement disparu. Le second en rive droite (Castéra-lectourois) est en ruines. Le troisième en rive gauche (Lectoure) est une tour-salle médiévale appelée "tour de Lamothe".

Le site du pont-barrage et ruines du moulin de la Motte est inscrit au titre des Monuments Historiques (arrêté du 12 mars 1943).

(cf <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA32001039> et https://www.gers.gouv.fr/contenu/telechargement/34529/229432/file/crystal_reports_-_compilationservitudes.pdf et <https://www.ladepeche.fr/2019/08/31/patrimoine-le-pont-barrage-de-lamothe,8385720.php> et <https://www.cirkwi.com/fr/point-interet/163917-moulin-de-lamothe> et https://patrimoines.laregion.fr/fileadmin/Patrimoines-editorial/Decouvrir_le_patrimoine/Presentation_du_pole_patrimoine_en_Midi-Pyrenees/La_connaissance_du_patrimoine/partenaires/Lectoure/JPP-2011-Lectoure.pdf et <https://www.calameo.com/read/000537127a188ccec2440> et <https://www.lepetitjournal.net/32-gers/2020/12/20/les-moulins-du-pays-du-lectourois-suite-et-fin/> et <http://www.carnetdalignas.com/2020/09/le-recensement-des-moulins-du-pays-lectourois-par-la-societe-archeologique-du-gers.html>)